

Tsiganes d'Europe Les impasses de l'extraterritorialité mentale

par Henriette Asséo

Une journaliste américaine rapportait dans le *Times literary supplement* une scène dont elle avait été témoin lors d'un séjour en Pologne en 1996. Des villageois se plaignaient de la présence de Tsiganes, nouveaux propriétaires de demeures fastueuses. La frustration érigée en maladie nationale s'exerce désormais contre des "Tsiganes", complétant l'acrimonie habituelle à l'égard des "Juifs". Ceci ne veut pas dire qu'il faille confondre le destin des Juifs et des Tsiganes dans une vision tautologique du fait minoritaire en Europe. Mais il n'est pas surprenant de voir réapparaître une "question tsigane" symbolisant toutes les inquiétudes face à un double phénomène: la disparition des systèmes populaires de voisinage et la crainte de migrations orientales incontrôlées.

Le temps des déclarations angéliques sur les vertus du cosmopolitisme bien tempéré est passé et l'on assiste aux prodromes d'un ébranlement simultané de l'identité historique des nations constitutives de l'espace européen. Ainsi, on peut constater que toute modification du système continental réactive un imaginaire de la mobilité européenne complémentaire de la fabrique des identités nationales. La conception mal maîtrisée de la mobilité intra européenne (trait d'union) oscille entre la volonté de reconsiderer les enracinements les mieux établis par l'Histoire et celle de favoriser la circulation des élites. En d'autres termes, les fronts intérieurs de la "pax europeana" ne sont pas fixés et cette période d'incertitude favorise la résurgence visqueuse de comportements de l'entre-deux guerres.

Les Tsiganes révèlent aussi des incertitudes sur les contours de la civilisation européenne: ils sont tout à la fois perçus comme une nation errante injustement persécutée et comme des familles pauvres et prolifiques "inutiles au

monde". Mais, qu'elle procède d'une conception bienveillante de la liberté d'aller et venir à son gré, ou qu'elle affirme la nécessité de faire disparaître un archaïsme social, cette vision presuppose une mobilité consubstantielle des Tsiganes. Rien ne fait céder cette représentation imaginaire transhistorique, même pas les statistiques qui disent que les trois quarts des 8 millions de Tsiganes d'Europe n'ont pas bougé depuis longtemps. En d'autres termes, se représenter les Tsiganes avec une roulotte est aussi désuet que d'imaginer les Français avec le cheveu tressé des Gaulois.

La pression contradictoire entre les discours convenus sur la liberté de circulation et l'exacerbation des normativités administratives et sociales fait peser une menace nouvelle sur l'existence des Tsiganes des pays de l'ex-bloc soviétique. Les bonnes intentions n'ont pas empêché la généralisation des agressions physiques d'une extrême violence rarement sanctionnée. Le contraste est grand entre l'os-tracisme de voisinage qui confine à l'épuration ethnique ou sociale et l'action volontariste des membres d'organisations *romani*, expression politique d'un mouvement largement relayé par les instances européennes. Ainsi, dans une déclaration faite à Strasbourg, le 8 avril 2003, la secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe Maud de Boer-Buquicchio incitait les Roms à participer pleinement aux changements en cours et "à maîtriser ainsi leur destin". Cette vision marquée du "kominteriasme" néo-libéral qui sévit dans les instances européennes suggère donc aux "Sans Droits" de se saisir de la politique pour affirmer un droit des minorités. Mais pour l'heure, la perspective multiculturaliste n'assure ni promotion, ni protection, elle favorise surtout la proliféra-

tion des experts. Le marquage transnational des Tsiganes ou Roms comme “groupe à risque” pour le Haut Commissariat aux Réfugiés et comme “minorité en détresse” pour Médecins du Monde, contribue avec les meilleures intentions aux impasses de “l’extra-territorialité fantasmatique” des Tsiganes d’Europe.

Depuis les débuts de l’Epoque Moderne, les Tsiganes se sont enracinées (accord au masculin pluriel) dans les différentes régions d’Europe sans que l’ancienneté de leur implantation ne (supprimer le «ne» inutile après «sans que») leur accorde le crédit de l’appartenance autochtone. Pourtant la présence bohémienne est attestée par les documents qui mentionnent l’apparition entre 1407 et 1422 de “*gens se disant Egyptiens de la Petite Egypte*” (*Egipto minor ou in Parvo Egipto*) dans des régions aussi diverses que la Suède, la Pologne, l’Allemagne, les Pays-Bas, l’Angleterre, la Flandre, la France, l’Italie, l’Espagne et le Portugal. Faute d’études systématiques, on ne connaît pas les raisons des premières migrations, mais les cavaliers qui se présentèrent devant les murs d’enceinte des villes médiévales comme “*ducs et comtes de Petite Egypte*” n’étaient pas l’avant-garde d’une troupe de soudards battant la campagne, même si les femmes, chargées de bijoux en or, avaient déjà la fâcheuse habitude de dire la bonne aventure. Une première inscription historique dont je pourrais multiplier les exemples (la phrase ne va pas: on ne peut pas multiplier les exemples de «première inscription historique»), justifiait la présence des Tsiganes dans l’espace transnational de la chrétienté périgrine. Ainsi la compagnie du comte Thomas qui semblait revenir de Compostelle se présenta le 23 mai 1435 aux officiers des douanes de Jaca et de Canpfranc, qui demandèrent à son chef de s’acquitter des droits de douane pour la possession de vêtements de soie, de quatre bourses d’or et d’argent et de cinq chevaux. Le comte Thomas ne paya rien car il présenta la copie authentifiée

d’un sauf-conduit accordé à Saragosse, le 8 mai 1425, par Alphonse V d’Aragon. Il était dit que le comte Thomas pouvait regagner son pays et traverser les terres du Royaume, sortir et revenir librement par les frontières. Le roi demandait même que l’on prête assistance à l’honorable comte, chassé de son pays par les infidèles à cause de sa foi catholique¹. Les compagnies tsiganes présentaient des lettres de protection de l’Empereur, des rois de Bohême et la contrefaçon habile de lettres du pape obtenus (obtenues) à Rome par leur chef, le duc André. Originaires d’une contrée lointaine qu’ils appelaient *Petite Egypte*, ils expiaient une apostasie temporaire sur la recommandation du pape. Les Tsiganes laissaient flotter sur leurs origines géographiques une imprécision qui les apprenaient aux “*Sarrasins*”, ce qui dans l’esprit médiéval ne signifiait pas forcément infidèle, mais toujours païen. Ainsi les autorités municipales donnaient des gratifications aux troupes “*pour l’amour de Dieu*”, pendant que les gens d’Eglise réclamaient l’excommunication des femmes qui disaient la bonne aventure. Les Egyptiens, arrivés à Paris le 27 août 1427, selon le récit du bourgeois de Paris, reçurent la visite de l’évêque de Paris. Celui-ci admonesta le public qui se pressait autour des Egyptiennes pour se faire annoncer l’avenir, et il recommanda l’excommunication pour “*Tous ceulx et celles qui ce faisoient et qui avoient aveu et montré leurs mains*”².

La mobilité justifiée par la pénitence plaidait à des princes occupés à combattre au nom de la Chrétienté les infidèles et les hérétiques. Mais l’argument n’eut qu’un temps. On oublia le pèlerinage et l’on retint la localisation d’origine infidèle. D’un bout à l’autre de l’Europe, la galaxie érudite échangeait ses premières impressions sur les Egyptiens. Elle formula toutes sortes d’hypothèses. Les Egyptiens venaient à coup sûr de la partie orientale du monde connu: l’Egypte peut-être, l’Inde déjà, l’Ethiopie du prêtre Jean ou la Bulgarie des sectateurs bogomiles. Ils parlaient une langue étrange et aucune mention n’oubliait à cette

époque de déplorer la prétention des Egyptiennes à dire l'avenir pour mieux abuser un peuple crûde.

Les commentaires sur la nature véritable de cette “engeance malfaisante” ont transformé l'oscillation des confins entre une visibilité centrale mettant en garde les Princes et les Eglises contre un danger majeur envers la “tranquillité publique”. L'incertitude des origines et un christianisme douteux ont conféré aux Egyptiens l'identité flottante d'une “nation” errante et suspecte, pendant que les sauf-conduits et les lettres de protection continuaient d'assurer la circulation transfrontalière des compagnies d'Egyptiens ou Bohémiens. Ainsi pour le légiste français Guillaume Terrien: “*Ce sons gens errans et vagabonds, rassassez de toutes les nations qui se dient Aegyptiens ou Bohemiens, et que ceste penitence enjointe à leurs predecesseurs et à leur postérité, pour s'estre revoltez de la foy chrestienne, de peregriner ainsi comme ils font, et passer d'un pays en autre. Gens larrons, se meslans de deviner et principalement leurs femmes, abusans les simples gens en leur disant leur bonne aventure par la chiromancie, et inspections de leurs mains*”³. Les comtes de petite Egypte se sont métamorphosés en une sorte d'entreprise de guerre au service de la noblesse selon les lignes mouvantes des troubles. Là où l'autorité princière s'est affirmée difficilement, les “messagers” d'Egyptiens ont prospéré à l'ombre des châteaux, avec la réputation désavantageuse que les compagnies avaient acquise par leur manière de vivre, empruntée à leurs protecteurs. Ce fut la modalité française, celle de l'Italie du Nord et des lignes de front de l'état de guerre de la monarchie espagnole pour le contrôle des Flandres. Un puissant patronage se traduisit par le parrainage des petits “bohemillons” par la plus haute noblesse du temps. Il a assuré à la fois, par la légitimité militaire et l'inscription généalogique, une conscience de soi qui explique la permanence anthropologique des lignages tsiganes décalquée du modèle de la noblesse occidentale.

Mais il y eut d'autres manières d'entrer en “tsiganité” qui ne suppose pas la mobilité.

Ainsi l'histoire du peuplement de l'Italie du Sud et d'Espagne s'éclaire peu à peu. Sans que l'on en sache exactement les raisons, les *Cingari* faisaient partie des migrants balkaniques de rite grec transportés par les bateaux vénitiens. Il est possible de reconstituer grâce aux registres paroissiaux, la permanence généalogique de ces familles car les baptêmes catholiques imposés par les préceptes du Concile de Trente suivent, après une interruption, l'enregistrement ancien selon le rite grec. On peut encore de nos jours observer dans les processions du Vendredi Saint la présence d'une Bohémienne, figure de l'abondance couverte de bijoux et d'or, qui distribue des pois chiches, des confettis et des bonbons.

Les deux modalités d'implantation, la forme sélective des “compagnies égyptiennes” et la forme massive des migrations balkaniques se retrouvent dans la péninsule ibérique. La démographie associa les Gitanos et les Zingari à la “prodigieuse multitude” de “*cesta estrange espèce d'hommes*” dont parlait au XVIII^e siècle Peyssonel à propos des Tsiganes de l'Empire ottoman ⁴. Le nombre assura la confusion entre la prolifération des mauvais pauvres et la suspicion d'origine infidèle et transforma les Gitans en une catégorie pernicieuse dénoncée avec véhémence en Espagne, au Portugal et dans le Sud de la France comme un fléau social intérieur. Au moment même où Prosper Mérimée rédigeait la nouvelle de *Carmen*, la sérieuse société royale des Antiquaires de France publiait les extraits d'une histoire inédite du Roussillon, de laquelle il ressortait que la “*race des Gitanos, étrangère à la Catalogne et au Roussillon, où elle se trouve en permanence partie domiciliée dans les principales villes, partie se déplaçant sans cesse et n'ayant aucun établissement fixe, ni feu ni lieu*” forme “*une bande d'individus de race transplantée*” reconnaissable par leur caractère d'étrangeté et “*leur physique qui est une peau enfumée*”⁵.

L'implantation *romani* ne préjuge donc pas de la mobilité structurelle. De plus, se mettre en route pour quête son pain est un acte normal et reconnu dans les sociétés pauvres. Il

n'oblige pas celui qui a pu demeurer chez lui à se faire l'hôte bienveillant de toutes les misères du monde mais il ne rend pas suspect par principe celui qui part sur les routes. Pourtant, nous avons tous dans l'idée que l'Etat moderne a eu par essence la mission de traquer les mobilités suspectes. En fait, il convient de ne pas confondre l'errance et la mobilité mentale et de déconnecter la problématique historique de la répression du vagabondage de l'association organiciste qui fait des catégories incriminées des marginaux.

La nouvelle approche de la mobilité proposée par les Lumières et le préromantisme a modifié le dispositif de représentation mentale des Bohémiens en jetant aux oubliettes le système baroque d'intégration esthétique par la complémentarité des contraires. L'appel aux Lumières européennes rend assez bien compte de la place au demeurant modeste accordée aux Tsiganes dans le nouvel élan vers la mobilité vertueuse. L'affirmation nouvelle de la valeur intrinsèque de la circulation réelle et symbolique permettrait de dépasser corps, apparences et rangs et le cosmopolitisme devait assurer la paix du monde.

Mais "avoir l'usage du monde" comme le dit Kant, suppose "d'entrer dans le jeu". Le progrès viendrait de l'adhésion de tous à la supériorité de la civilisation sur la barbarie. La pédagogie des Lumières oblige à penser la limite symbolique et réelle de la mobilité et de l'espace européen en suggérant à tout moment les dangers du versant négatif. L'effort pour présenter les vertus de la mobilité et du voyage était menacé par la subversion insidieuse d'une contre-société délictueuse, ferment de dissolution interne de la civilisation⁶. La tension entre ces deux interprétations de la mobilité: celle, valorisée, d'une civilité péripatétique et celle plus inquiétante du métissage, du désordre et de la contamination, explique le balancement constant entre la valorisation de l'image du Tsigane épris de liberté et la dénonciation de la promiscuité suspecte de familles qui ne connaissent rien au "bon ménage". De

plus, l'impossible assignation de la langue *romani* (tsigane) dans le rameau des langues indo-européennes ajoutait à la confusion. L'usage d'une langue que l'on distinguait nettement d'un "jargon" supposait un degré de civilisation aussitôt démenti par les pratiques repoussantes d'une peuplade sauvage. Comment se pouvait-il qu'il existât (attention: qu'il existât, subjonctif imparfait obligatoire) au sein même de l'Europe civilisée des gens assez furieux pour refuser la contagion de civilité qu'implique par nature le contact avec celui qui vous est supérieur? Les observateurs les mieux intentionnés proposaient comme solution à ce paradoxe que d'admettre l'origine indienne de la langue mais de l'associer à l'appartenance à une caste inférieure. Herder parlait de l'"*abjecte caste indienne*" tout en mentionnant l'intérêt qu'il y aurait à enrôler dans l'armée "*ces braves habitants des bois*", visant le monopole - dénoncé par Schiller - du souverain dans la vente des mercenaires. Kant prenait soin de distinguer la divination légitime de la vaticination: "*comme les Tsiganes d'origine indoue qui appellent lecture des astres la prédiction par les lignes de la main. (.)*"⁷. La défaite de l'Aufklärung et la poussée de primitivisme qui marqua la fin du XVIII^e siècle accentua "l'entrée pathétique des Tsiganes dans les lettres occidentales", selon la formule de Fernand Balsdensperger. Le *Götz von Berlinghen* (1773) de Goethe met en scène un chevalier du Moyen Age inaugurant un genre "vieil allemand" de la génération préromantique. La jeune Adélaïde arrivait hors d'haleine en plein campement bohémien. Un jeune *Zigeuner* l'étreint au moment même où le héros, Franz de Sickingen, la trouvant en cette "*terrible société*" s'attira la réponse suivante: "*Elle est plus amicale à l'homme qu'elle ne paraît*".⁸. Le refuge vers des espaces forestiers de la "*peuplade vagabonde des Zigeuner*" n'en fera pas de bons Sauvages, mais le romantisme a développé l'idée d'une conciliation possible entre des mondes radicalement différents pour peu de que chacun accepte le cheminement vers la terre promise de la civilité européenne. Il fut alors reproché aux Tsiganes

de brouiller les cartes, de mettre à nu l'oscillation des confins qu'entraînait la double dimension de l'imaginaire de la mobilité: une ambition universaliste et émancipatrice guidant les pas de l'Humanité vers les espaces éthérés de la bienveillance universelle; celle, bien moins rêveuse, de mise au pas des masses par la gestion différentielle de la reproduction familiale et sociale et culturelle.

Le parcours éclairé assurant la paix du monde se transformait en un primat utopique de la langue originelle assurant dans un même mouvement l'identité nationale et la communication intra-européenne par la traduction. La compréhension entre les peuples viendrait de la traduction des idéaux nationaux par référence à l'horizon de la transfrontière indo-européenne. Or l'échec de ce mythe explique l'avènement dramatique de l'ethnopolitique essentialiste du XX^e siècle. Ce mythe était construit sur le couple aryen-sémité et il excluait l'ensemble sémitique d'emblée, sauf que cet ensemble n'était pas défini clairement et que sa géographie variait d'un auteur à l'autre. Les penseurs du mythe indo-européen ont voulu donner à la philologie la puissance mobilisatrice de la philosophie des Lumières. Toutefois l'affirmation d'une communauté d'origine par la langue et la différenciation anthropologique en acte dans les constructions nationales du XIX^e siècle constituait un casse-tête qui a conduit à la concurrence entre langue, peuple, nation et, non pas comme on le dit souvent, à non leur confusion. Ainsi, les Bohémiens, en dépit de leurs solides lignées familiales encore présentes à l'heure actuelle, ne furent jamais incorporés au fonds commun des nations européennes.

En même temps, la dialectique vulgaire d'assignation administrative a obligé chacun à choisir son camp pour qui voulait tenir son rang. Une représentation mentale "fin de siècle" singulièrement méprisante ou violemment haineuse a retiré tout crédit de civilité pérégrinante aux familles bohémiennes en forgeant le mythe du nomade face aux sociétés dites sédentaires. Cette nouvelle construction

administrative et sociologique a commuté le *Zigeuner* en "asocial", le Bohémien en "nomade étranger".

En France, la mise en application de la loi de 1912 dans l'entre-deux-guerres modifia la culture policière de l'interception. L'assignation à résidence des populations "nomades", décidée pour les départements côtiers et frontaliers, en septembre 1939, n'a pas la même signification que la mise en œuvre de l'internement familial, à l'automne 1940, sur un ordre allemand, qui conduisit les nomades et leurs familles dans les camps d'internement, soit plus de 6000 personnes de nationalité française. Mais ces deux actions furent engagées sur le seul repérage par les gendarmes de la détention du carnet anthropométrique. Il y a là une disposition d'esprit commune de l'administration, des préfectures et des gendarmeries, des mairies et des services municipaux, qui passent la ligne de démarcation du changement de régime politique entre la République et l'Etat français: la même diligence à débusquer des familles connues de tous, pour les conduire, enfants compris, en relégation. Qui se souvient alors que Henri-Georges Clouzot a immortalisé le décor du camp pour "nomades" de Saliers en un village mexicain dans le film le *Salaire de la peur* avant d'entreprendre la destruction matérielle du camp selon les termes du contrat cinématographique?

En Allemagne, l'offensive policière contre l'économie populaire et le commerce ambulant avait débuté (commencé) à la fin du XIX^e siècle et il est surprenant de voir l'usage que les Nazis firent de la tradition de contrôle policier des mobilités suspectes. D'un côté, la réorganisation par Himmler en 1936 de la police de la sécurité (*Sicherheitspolizei*) (mettre entre parenthèses le mot en allemand) qui comprenait la Gestapo et la Kripo traduisait en termes institutionnels la double vocation de la police criminelle et donnait une dynamique de radicalisation à la persécution des Tsiganes. Une section s'occupait exclusivement des affaires tsiganes, multipliant les dossiers et les enquêtes pour des mises en détention "pré-

ventives” en camp de concentration. De l'autre, Heydrich considérait en 1939 que désormais les personnes qui voyageaient pour gagner leur vie, colporteurs, maquignons ou musiciens ne seraient plus considérées comme “asociales” par le seul fait de leur mode de vie itinérant, tout en promulguant un décret contre les Bohémiennes qui disaient la bonne aventure. Cet intérêt soudain pour une activité aussi marginale en pleine entreprise de guerre totale ferait sourire si la sanction prévue n'était pas terrifiante. Elle impliqua en effet, à partir de 1943, le transfert systématique à Auschwitz.

Nous abordons ici les rivages de l'extermination. Une vision tautologique qui se représenterait les victimes tsiganes de l'extermination nazie comme des marginaux ayant rompu toute attaches (mettre au singulier) avec la vie sociale, nuirait à la compréhension des prodromes de la politique de liquidation familiale conduite par les Nazis. Dans une lettre, du 2 août 1945 adressée à Kurt Blumenfeld, Hanna Arendt utilise l'image du bohémien errant pour caractériser sa propre situation d'exil: “*Quand on a des meubles, on peut très bien s'habituer à prendre les gens comme partie de son mobilier. Mais quand on existe sans meubles, c'est-à-dire comme des bohémiens, la chose est certainement plus difficile*”⁹. En même temps elle associe ces derniers aux “peuples en général” que les Nazis ont voulu détruire: “Juifs, Polonais, Tsiganes”¹⁰.

Il y a deux façons d'aborder la question délicate de la comparaison des victimes raciales du Reich. Si l'on compare les résultats de l'entreprise allemande d'annihilation, le génocide des Juifs est unique par le caractère innombrable des victimes et l'urgence mise à les liquider. Mais il existe une relation entre l'extermination totale des Juifs d'Europe et l'extermination sélective des Tsiganes d'Europe car seuls les Juifs et les Tsiganes ont fait l'objet d'une traque familiale qui devait effacer de la mémoire jusqu'à la trace de leurs noms. J'ai été frappée du fait que les déportés se rappelaient tous avec une émotion particulière la liquidation du *Zigeunerlager* le camp de famille d'Auschwitz,

alors même que l'on procédait au gazage quotidien des juifs de Hongrie. Comme pour des survivants de Teresin, les familles furent dirigées de l'intérieur du camp et non de la rampe dans les chambres à gaz pour l'asphyxie collective en cette nuit du 1 au 2 août 1944.

L'absence de choix clairs fait obstacle à l'appropriation collective des territoires de l'extermination. Ainsi, les Etats européens ont accepté de voir un de leur espace - celui de la Yougoslavie - réengager à froid une guerre intérieure féroce, sans même avoir l'alibi d'une crise sociale insurmontable. Cette guerre de proximité a été analysée comme la séquelle d'un lointain passé. Elle fut aussi la chronique annoncée d'une certaine tolérance spécifiquement européenne à la violence liquidatrice de voisinage.

Nous savons que la corporation des historiens ne lâche pas facilement un paradigme dominant surtout si ses protagonistes ont eu quelque difficulté à le forger. Les Tsiganes sont entrés (à la marge) dans l'histoire, en pleine expansion dans les années 1960-1970, des pratiques répressives des Etats modernes et du refoulement des “marginaux”. Bronislaw Geremek constatait le changement de comportement de l'Europe chrétienne, accueillant les Bohémiens comme pèlerins, avant de les pourchasser comme errants. Il voyait dans cette conduite un changement d'image de la pauvreté, mais ne mettait pas en cause le principe d'une marginalité sociale consubstantielle.

Cette perspective historique présente l'inconvénient de faire porter toute la focalisation sur la formation d'une “société de persécution” qui ne laisserait aucune fluidité historique dynamique à des groupes minoritaires. Or nul ne se réduit à son image. Des modalités singulières d'inscription historique ont favorisé les conditions de la reproduction familiale des Tsiganes. Le système tsigane cherche à recréer, en toutes circonstances, les conditions de son autonomie et de sa reproduction. La langue *romani* peut être un moyen remarquable de construction de valeurs fondées sur la capacité à s'adapter à

toutes les situations sans rien modifier du système environnant. Mais son usage n'est pas indispensable pour maintenir la manière tsigane de voir le monde. La force d'attraction du *romipen*, la vision du monde tsigane, provient de sa capacité à assurer une puissante construction de soi en dehors de toute culture savante, de toute institution communautaire. Toutes sortes de formules peuvent favoriser cette détermination à demeurer ce que l'on est, car les traits culturels proprement tsiganes ne sont pas constitués par des éléments fixes, confinés dans la tradition, déterminés par l'origine géographique, l'exercice de certaines professions ou le nomadisme systématique. Le système tsigane est un mode d'être collectif et individuel qui a permis, à travers les siècles, à des familles, sans aucun appui des élites d'éviter le piège de la déchéance physiologique et morale qui guette toute population pauvre.

La montée actuelle de l'intolérance est le produit d'héritages historiques méconnus. Après la Première Guerre mondiale, le démembrement des Empires et l'application wilsonienne du principe des nationalités n'ont guère profité aux Tsiganes contraints de s'adapter aux nouveaux cadres étatiques qui ne recoupaient plus les territoires familiaux traditionnels des *Kumpagnia*. La recherche de "l'exclusivisme ethnique" par les États successeurs de l'Empire des Habsbourg et de l'Empire ottoman ne laissa guère de place à ces groupes peu nombreux, dispersés et sans exigence territoriale. On ne comprend pas l'importance de la question tsigane dans ces pays si différents les uns des autres si l'on s'en tient à une analyse sociologique en termes de marginalité sociale. Les Tsiganes constituent un exemple de ces enjeux politiques complexes qui marquent les clivages entre des conceptions antagonistes des ancrages nationaux par l'emboîtement des minorités tolérées. De plus, les survivances idéologiques du communisme ont maintenu une haine vigoureuse du cosmopolitisme considéré comme une prétention à maintenir ensemble ce qui ne veut pas l'être pour empê-

cher l'"équilibre ethnique" de se construire.

Conscient du problème, le leader *romani* Nicolas Gheorghe déclarait en 1992 pour appuyer la demande de statut d'organisation non gouvernementale de *l'Union Romani* devant la Conférence d'Helsinki: "A l'heure de l'Etat de droit paneuropéen, les Roms, peuple européen sans Etat-nation, ne choisissent d'autre patrie que la Démocratie" (choisissent). La construction européenne devrait, à tout le moins, favoriser un discours positif de la mobilité intra-européenne qui rendrait à terme obsolète le critère de la nationalité. Or la construction impériale européenne ne possède ni centre ni périphérie. Elle procède par agglutination d'ensembles préexistants. Du coup la notion même de transnationalité est devenue suspecte. Elle porte la charge émotive du cosmopolitisme d'autan. Il n'est pas certain que l'Europe renoue avec elle-même dans la recherche vertueuse de la circulation réglée et de l'échange maîtrisé de ses hommes et de ses biens.

L'histoire des Tsiganes est inscrite dans l'imaginaire transfrontalier de l'Europe, mais elle n'est pas plus le produit d'un invariant anthropologique que d'une catégorie discursive fantasmatique parce que la "grammaire cachée" selon l'expression de Paul Veyne de la circulation en Europe garde ses mystères.

Notes

¹. Amada López de Meneses, Amada, *La Inmigración gitana en España en el siglo XV, apuntes para su estudio*, Madrid, Asociación nacional de bibliotecarios, archiveros y arqueólogos, 1968, 25 p, Extrait de: *Martínez Ferrando, archivero, miscelánea de estudios dedicados a su memoria*, pp. 239-263

². *Journal d'un Bourgeois de Paris, 1405-1449*, publié par Alexandre Tuetey, Paris, Champion, Société de l'Histoire de Paris, 1881, p. 221; Et non pas pour les Egyptiennes comme il est souvent dit.

³. Guillaume Terrien, *Commentaires du droit civil tant public que privé, observé du pays et duché de Normandie*, Paris, 1474, petit in folio, Chapitre X, *Des Pronostiqueurs, et divinatoires, et Aegyptiens*, p. 476-477.

⁴. Dans toute la Thrace, Bulgarie, Valachie et Moldavie, la Bessarabie et les Etats du Khans des Tartares. L'auteur à Yassy a envisagé d'acheter un esclave tsigane mais un Français l'en dissuada. Peyssonel, *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares*, 1765, chap. XVII *bohémiens ou Athingans- leur origine* (.) p.108 à 111.

⁵. J.-H. Henry, *Mémoires et Dissertations sur les Antiquités nationales et étrangères publiées apr la Société royale des Antiquaires de France*, t. X, Paris, Jules Renouard, MDCCC XXXIV, pp. 217-221.

⁶. Voilà à pourquoi l'Europe ne crée que ses ennemis intérieurs. Son sentiment de supériorité se déploie généreusement à l'abri de frontières matérielles et politiques bien définies. L'épreuve de l'étranger doit être maîtrisée par la capacité de traduction

des spécificités nationales les unes dans les autres.

⁷. E. Kant, «Du don de divination (facultas divinatrix), in *Anthropologie du point de vue pragmatique*, trad. Michel Foucault, Librairie philosophique J. Vrin, 1979, p. 61-62.

⁸. Fernand Baldensperger, "L'entrée pathétique des Tziganes dans les lettres occidentales", *Revue de littérature comparée*, t. XVIII, 1938, p. 587-603.

⁹. Cité par Christophe Delclitte, "Tziganes d'Europe entre enracinement et désolation", La lettre est présentée par Martine Lebovici, *Hannah Arendt, Expérience juive, politique et histoire*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris VII, 1996, 895 p.

¹⁰. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, pp. 296-302.